

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Session annuelle  
du Conseil d'administration**

**Rome, 6–10 juin 2011**

## **RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES**

**Point 11 de l'ordre du  
jour**

## **PROJETS DE DÉVELOPPEMENT APPROUVÉS PAR LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2010 – RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES 200141**

*Pour information\**



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.A/2011/11-A/1**  
21 avril 2011  
ORIGINAL: ANGLAIS

### **Renforcement des capacités en matière d'alimentation scolaire**

Durée du projet	3 ans (1 <sup>er</sup> janvier 2011–31 décembre 2013)
-----------------	--

#### **Coût (dollars É.-U.)**

Coûts des produits alimentaires pour le PAM	0
--	---

Coût total pour le PAM	3 929 650
------------------------	-----------

\* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODPC\*: M. P. Medrano tél.: 066513-2323

Attachée de liaison, ODPC: Mme S. Izzi tél.: 066513-2207

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

\* Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes)

## RÉSUMÉ

1. Les programmes d'alimentation scolaire constituent des filets de sécurité efficaces dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et viennent en aide chaque jour à 80 millions d'enfants: ils facilitent l'accès à l'éducation, accroissent le taux de réussite scolaire et fournissent un soutien nutritionnel aux élèves. Toutefois, même si le taux d'inscription en primaire dépasse 90 pour cent, 2,9 millions d'enfants ne sont pas scolarisés<sup>1</sup> et ne bénéficient donc pas des programmes nationaux d'alimentation scolaire. La crise financière mondiale, la volatilité des prix des produits alimentaires et les phénomènes météorologiques extrêmes contraignent les ménages les plus pauvres à retirer leurs enfants de l'école pour les faire travailler et à réduire leur apport nutritionnel. Les programmes d'alimentation scolaire sont une composante essentielle des systèmes de protection sociale et profitent aux enfants scolarisés et à la communauté pour ce qui est de l'éducation, de la santé, de la nutrition et des transferts de revenus aux familles. Ils servent également de cadre à des interventions complémentaires dans des domaines tels que le déparasitage, les jardins scolaires et l'assainissement, et stimulent l'économie locale, les denrées alimentaires étant directement achetées aux petits exploitants agricoles.
2. Le projet de développement régional 200141 vise à renforcer les capacités des pouvoirs publics et d'autres parties prenantes afin d'améliorer la pérennité et la qualité des programmes nationaux d'alimentation scolaire. Pour cela, il s'attaque à certains problèmes qui limitent la gamme des services dont ces programmes permettent aux écoliers vulnérables de bénéficier, comme le manque d'efficacité de la mise en œuvre, la faiblesse des capacités institutionnelles ou la qualité insuffisante des composantes de l'alimentation scolaire. Il s'agit d'un programme non-alimentaire qui fait fond sur la vaste expérience acquise par le PAM dans le cadre de la mise en œuvre concluante de programmes d'alimentation scolaire au Brésil, au Chili, en Colombie et au Mexique. Durant les trois années du projet 200141, le PAM favorisera la coopération Sud-Sud, la gestion des connaissances, l'assistance technique et la formation entre les pays d'Amérique latine et des Caraïbes en vue d'appuyer le renforcement dans toute la région des capacités nationales en matière d'alimentation scolaire.
3. Le projet de développement 200141 préconisera l'utilisation des huit critères de qualité définis par le PAM eu égard à la viabilité des programmes d'alimentation scolaire<sup>2</sup> afin de déterminer les points faibles des programmes nationaux existants, puis d'y remédier grâce à des plans nationaux destinés à améliorer la conception et l'exécution de ces programmes et ainsi à en accroître la qualité et la pérennité. Outre qu'il profitera aux enfants scolarisés et à la communauté, ce projet permettra au PAM: i) de valider ses critères de qualité relatifs à la viabilité des programmes d'alimentation scolaire; ii) de répertorier les composantes des programmes dont la qualité et la viabilité devront être améliorées; iii) d'étoffer la base de connaissances régionale; iv) d'améliorer l'analyse des coûts, les modèles, les outils et les lignes directrices; v) d'appuyer la mise en œuvre de 12 plans nationaux visant à répondre aux besoins touchant les capacités dans le domaine des

<sup>1</sup> Fonds des Nations Unies pour l'enfance. 2010. *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous*. Paris.

<sup>2</sup> 1) Stratégie de pérennisation; 2) cadres politiques nationaux; 3) stabilité du financement et des budgets; 4) conception de programmes de qualité répondant aux besoins et présentant un bon rapport coût-efficacité; 5) solides dispositifs institutionnels d'exécution, de suivi et d'obligation redditionnelle; 6) stratégie locale de production et d'approvisionnement; 7) solidité des partenariats et de la coordination intersectorielle; 8) participation et appropriation par la communauté.

programmes d'alimentation scolaire. Le projet de développement 200141 bénéficiera directement aux pouvoirs publics en renforçant leur capacité de concevoir et d'exécuter des programmes d'alimentation scolaire efficaces et viables dans le cadre des politiques nationales de protection sociale.